

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Entreprises en difficulté : quelles solutions choisir parmi les procédures préventives et collectives

Préambule :

Cette formation est destinée aux experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs de haut niveau qui souhaitent se perfectionner dans la maîtrise des procédures de prévention en matière de traitement des difficultés des entreprises et maîtriser les procédures antérieures au dépôt de bilan.

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier la loi de Sauvegarde actualisée dans un environnement PME et savoir distinguer les différentes procédures préventives et collectives pour bien orienter les clients en difficulté
- Identifier les enjeux de la prévention, maîtriser le fonctionnement du mandat ad hoc, de la conciliation et de la procédure collective de sauvegarde
- Décrire le déroulement des procédures collectives pour accompagner les entreprises dans leurs relations avec le tribunal.
- Expliquer l'impact des difficultés des entreprises sur la responsabilité des dirigeants, des experts-comptables et des commissaires aux comptes

Public visé : commissaires aux comptes, chefs de mission EC, experts-comptables, expert-comptable stagiaire, responsable service juridique.

Date et durée :

Mardi 8 décembre 2026 de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h (7h, avec 2 pauses de 15mn par demi-journée), en distanciel synchrone.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragection.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Etude de cas
- Exposé avec diaporama commenté
- Annexes
- Quiz

Moyens techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :

1 – Faire face aux difficultés : interlocuteurs et acteurs

- Les dispositifs institutionnels de prévention
- La prévention à l'initiative du commissaire aux comptes.
- Le rôle du tribunal dans le traitement des difficultés des entreprises
- Le rôle de l'expert-comptable

2 – Procédures amiables de prévention

- Point commun entre les procédures amiables
- Le mandat ad hoc
- La procédure de conciliation
- Lien entre procédures amiables et judiciaires : pré-pack cession

3 – Procédures collectives de prévention

- La procédure de sauvegarde
- Le plan : caractéristiques communes (sauvegarde et redressement judiciaire)
- La sauvegarde accélérée

4 – Procédures collectives post cessation des paiements

- Point commun entre les procédures collectives post cessation des paiements
- Le redressement judiciaire
- La liquidation judiciaire
- La liquidation judiciaire simplifiée
- Le rétablissement professionnel

5 – Responsabilité des parties prenantes

- Responsabilité du dirigeant
- Responsabilité de l'expert-comptable
- Responsabilité du commissaire aux comptes

FORMATEUR :

Les formateurs sélectionnés par SUPERTISE sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.